
ICANN82 | Forum de la communauté – Séance conjointe : Conseil d’administration de l’ICANN et CPH
Mardi 11 mars 2025 – 10h30 à 12h00 PST

WENDY PROFIT

Il y a encore deux chaises libres sur place sur scène. Donc s’il y a des membres du CA ou de la Chambre des parties contractantes qui veulent nous rejoindre, eh bien, c’est ouvert. On commence dans une minute.

Je vais lancer l’enregistrement avant toute chose. Vous pouvez débiter l’enregistrement.

Bonjour à tous et à toutes ! Bienvenue à cette session conjointe CA-CPH de l’ICANN.

Cette session est enregistrée et régie par les normes attendues du comportement de l’ICANN et la politique anti-harcèlement de la communauté de l’ICANN. C’est une réunion entre les unités constitutives de la Chambre des parties contractantes et le CA. Donc il n’y aura pas de questions du public.

Il y aura une interprétation en français, en anglais et en espagnol. Souvenez-vous d’énoncer votre nom pour l’enregistrement pour les interprètes et pour les transpositeurs, Si vous parlez une autre langue que l’anglais, annoncez-le et parlez à un rythme modéré pour permettre une interprétation précise.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Je donne la parole à Tripti Sinha, présidente du CA.

TRIPTI SINHA

Merci à tous d'être venus. Désolée d'être en retard. Nous étions dans une autre réunion. Je ne veux pas différer plus en avant le début de cette réunion. Je donne la parole à Becky Burr.

BECKY BURR

Merci. C'est notre première réunion avec les chefs de file -- nouveaux chefs de file de la CPH, Beth Bacon et Owen Smigelski. Donc on va d'abord passer aux questions du CA.

Première question, vos contributions quant à la structure des réunions. Nous sommes ravis d'écouter vos idées innovantes.

OWEN SMIGELSKI

Je suis président du Groupe de représentants des bureaux d'enregistrement. Merci de nous inviter. Il est bon d'avoir des interactions avec le CA et d'écouter votre retour.

Bon, on me met beaucoup de pression pour résoudre tout. Je ne sais pas si je pourrais tout faire, mais nous voulions dans un premier temps dire que nous avons apprécié la session d'hier. Il était vraiment utile d'écouter le retour d'expérience de la communauté et de pouvoir évoquer ces points.

À l'avenir, la communauté doit évidemment être impliquée dans tout cela, car nous œuvrons dans un environnement qui a été créé par la communauté. Bon, l'ICANN peut peaufiner quelques points,

mais si nous devons apporter des changements considérables, eh bien, il faut que cela passe par le processus habituel et doit impliquer la communauté.

Je sais qu'il y a beaucoup de personnes des unités constitutives qui ont soumis des idées. Dès lors, je vais plutôt donner la parole aux autres membres qui s'exprimeront. Mais il y aura aussi des prises de parole pendant la consultation publique. Évidemment, on a CPH également. On veut se montrer flexible. On veut -- on ne veut pas s'opposer absolument aux changements. Mais il y a des éléments qui sont cruciaux pour nous.

Premier élément : avoir trois réunions en chair et en os. Bon, les réunions en ligne sont une bonne chose. C'était important. Mais je dois dire qu'on n'était pas aussi productifs pendant ces réunions en ligne. Et il est bon de pouvoir se retrouver en chair et en os. On collabore mieux. Nous, à la CPH, on se retrouve toutes les semaines. On se voit souvent en ligne, mais se voir vraiment entre quatre yeux, eh bien, c'est beaucoup plus efficace. Lorsque je vais à une réunion ou que je collabore avec mes homologues et mes concurrents, eh bien, cela me permet vraiment de faire avancer les choses. Cela encourage une relation de travail constructive.

Bon. Il y a des années, on connaissait le programme de réunion trois ans en avance. Désormais, on ne le connaît qu'un an en avance. Donc cela augmente les coûts pour l'ICANN, mais également pour nous, qui devons nous organiser et prévoir le transport, les hôtels, etc. Si on avait un peu plus de visibilité sur ces

réunions en personne, eh bien, cela nous permettrait de mieux gérer tout cela.

Bon, évidemment, on est réceptif aux questions des contrats pluriannuels. On sait qu'on ne veut pas aller toujours aux mêmes endroits tous les ans, mais on sait également qu'il peut y avoir des économies si on faisait cela.

Alors, on aimerait également que l'ICANN nous explique un peu davantage les réflexions sous-jacentes aux propositions d'économies, en nous disant oui, si on fait cela, cela va générer tel avantage. Voilà. Nous, nous pensons que cela nous permettrait d'avoir plus de visibilité là-dessus. Enlever une journée, bon, on ne sait pas si cela serait vraiment utile. Par ailleurs, nous sommes très occupés. Et cela nous compliquerait la tâche. Mais si on le savait en avance, eh bien, on pourrait organiser notre emploi du temps.

Par ailleurs, il y a des questions de sécurité pour tous les membres. Il y a des membres qui, pour des raisons religieuses ou autres, ne sont pas venus à des réunions de l'ICANN, car ils ne se sentaient pas en sécurité. Donc, il faut être conscient de cela. Et lorsqu'on mettra en place des changements à l'avenir, il faut que chacun puisse avoir un sentiment de sécurité lorsqu'il vient à une réunion de l'ICANN.

Je pense avoir couvert tous les éléments. Et donc je te redonne la parole, Becky.

KURTIS LINDQVIST

Oui, évidemment. On peut prévoir des coûts. On peut couper [les cheveux] en quatre et réfléchir à tout cela. On ne l'a pas fait pour cette série, car, bon, on essayait plutôt d'évoquer des principes généraux, mais on a des données. Donc on pourrait vraiment tenter de tirer parti de ces données pour prévoir ces coûts. Mais on s'est dit également que si l'on partageait trop de données, eh bien, on allait un peu trop approfondir la question plutôt que de parler des plus vastes concepts.

BECKY BURR

Y a-t-il—

Une autre personne va prendre la parole.

CATHERINE PALETTA

Catherine Paletta d'Identity Digital. Je suis vice-présidente du groupe représentant des opérateurs de registre à la GNSO.

Hier, dans la session commune, on a fait valoir que les économies de coûts étaient importantes. Oui, il faut envisager ces économies de coûts. Il faut réfléchir à respecter nos budgets, tout en gardant à l'esprit la sécurité budgétaire de l'ICANN. Mais il faut être conscients que ces changements doivent toujours nous permettre de faire notre travail de façon efficace. Il ne faut pas sacrifier notre cadre de travail pour économiser de l'argent. Et on doit pouvoir faire les deux : travailler plus efficacement, en dépensant moins d'argent.

BECKY BURR

Merci. Je sais que l'on va en parler davantage.

Et oui, votre point Owen sur l'implication de la communauté est bien compris. Nous en prenons bonne note.

Pouvons-nous passer à la question suivante à propos de la façon dont on peut collaborer avec les gouvernements pour encourager des politiques publiques élaborées avec une certaine compréhension des politiques de l'ICANN et de son modèle multipartite ?

Bon, c'est un volet pour lequel la Chambre des parties contractantes joue un rôle important. Il faut que la CPH fasse en sorte que les gouvernements comprennent votre activité et votre fonctionnement.

BETH BACON

Alors oui, il est bon d'évoquer cela plus en avant. C'est une question qui nous anime souvent. On a beaucoup parlé de l'implication du gouvernement, donc la révision du SMSI+20, notamment, et l'examen du soutien au modèle multipartite qui est le nôtre. Puis il y a également des attaques ou plutôt des approches plus ciblées qui traitent de l'utilisation malveillante du DNS ou de la cartographie du DNS. Lorsqu'on parle de cela au sein de la CPH, on tente vraiment de communiquer, de sensibiliser de façon efficace et complémentaire.

Donc on veut toujours savoir ce que sont les priorités et les réflexions de l'ICANN. Et nous, le secteur privé industriel, on peut également insister sur les mêmes points. Donc je sais que l'on communique avec beaucoup des organes les plus importants du SMSI. On œuvre également à Washington D.C. Il y a également d'autres activités plus centrées à Bruxelles ou à Genève. Et dans ce cas-là, on peut vraiment faire montre d'une certaine complémentarité dans les messages que l'on fait passer.

Donc on devrait avoir plus de complémentarité entre l'ICANN et la communauté technique. Alors oui, il faut leur faire part de nos activités. C'est une chose. Mais il faut parler aux gouvernements de la façon suivante et leur dire « Vous voyez cet Internet qui contribue à votre croissance et votre développement durable, et tous ces autres projets, la sécurité sur Internet, la sécurité en ligne », eh bien, nous pouvons leur dire « ça, c'est nous qui le faisons ». Je pense qu'il faut le présenter d'une façon nouvelle et vraiment leur montrer ce à quoi ils accordent de la valeur et leur montrer comment, nous, nous pouvons l'appuyer de façon technique pour que tout soit plus concret. Il ne faut pas nécessairement qu'ils comprennent comment fonctionne l'Internet, mais plutôt qu'ils sachent quand nous appeler pour nous poser une question pour un sujet particulier. Je pense qu'il faut collaborer de façon plus intentionnelle et d'être plus cohérents dans cette collaboration.

Le secteur industriel -- la communauté technique est organisée notamment au sein du SMSI. Et je pense que dans le sillage du SMSI, eh bien l'on pourra avoir des approches plus ciblées.

Il y a un autre point. Précédemment, l'ICANN s'impliquait, mais de façon quelque peu opaque. Il y avait des mises à jour de haut niveau. Mais, moi, j'aimerais bien que Kurtis et le reste du Conseil d'administration nous fassent part de leur vision pour l'implication des gouvernements. Estimez-vous adéquat -- quels sont les champs pour lesquels nous pouvons vous aider ? Merci.

KURTIS LINDQVIST

Comme vous le savez, l'IGF, le SMSI et l'engagement des participants, en général, on en a parlé au Conseil d'Administration le week-end dernier, de l'IGF et du SMSI, des modalités. [Et voir] comment est-ce qu'on peut aborder toute cette discussion, la manière dont on communique là-dessus et comment est-ce qu'on peut sensibiliser les différentes parties prenantes là-dessus. Mais je pense que, d'une manière générale, sur la gouvernance de l'Internet, ça, ça nous renvoie à la séance précédente.

Une question qu'on me pose, quelle est la différence entre Tunis 2005 et maintenant ? Parce qu'à l'époque, on avait une idée par rapport au modèle multipartite, mais on n'avait rien à montrer. Aujourd'hui, on a quelque chose à montrer. C'est une preuve de cela. Mais si je dois réfléchir à une différence entre il y a 20 ans et maintenant, c'est un soutien très ferme des entreprises vis-à-vis de cela. Et je pense qu'on devrait tous montrer cela. La manière dont

tout cela, ça sous-tend le système ; comment est-ce qu'on crée de la valeur économique de cela ...

Et à ce niveau-là, vous pouvez nous aider pour montrer quel est le résultat et qu'on est partenaire, et partenaire avec les clients. Parce que, vous, vous avez un réseau de clients très important. Et dans le cadre du SMSI+20, il faut à ce niveau-là engager tous les SO/AC.

BECKY BURR

Chris.

CHRIS DISSPAIN

Merci Becky. Je pense que, à mes yeux, il y a deux éléments ici. D'un côté la grande menace, tout ce qui concerne le SMSI, ce dont vous venez de parler. Et à ce niveau-là, je pense que l'ICANN doit être plus que facilitateur. L'ICANN doit avoir une position. Historiquement, l'ICANN a toujours eu une position pour avancer, a toujours eu voix au chapitre, plutôt que d'un espace où la communauté parle d'elle-même. Et je pense que c'est ce qui se passe et je m'en réjouis.

Mais il y a un deuxième élément qui a à voir avec les gouvernements individuels, légiférant sans prendre en considération le modèle multipartite et la manière dont les politiques mondiales sont élaborées. Et je ne vais pointer du doigt personne ici, mais il y a des gouvernements qui considèrent qu'ils ne sont pas d'accord avec le modèle multipartite et qu'ils vont créer leur propre modèle. Et ensuite, il y a des gouvernements qui soutiennent le modèle

multipartite, mais ensuite font des leurs, et finalement fracturent la politique mondiale. Et il faut être plus courageux et dire « Écoutez, c'est nous qui sommes aux commandes ».

Je me souviens que, en 2009 — je crois, c'était 2009, Becky — ou XXX a été approuvé par le Conseil d'administration de l'ICANN et le gouvernement nord-américain était totalement contre cette approbation.

Donc, je pense qu'il faut être plus audacieux, plus courageux, et dire les choses certes de manière diplomatique, mais dire les choses fermement.

BECKY BURR

Merci. Beth.

BETH BACON

Oui, tout à fait d'accord, Chris. Comme toujours, je pense qu'on peut -- est-ce que vous voulez que je me rapproche ou pas ? Ah oui, d'accord. Je me rapproche.

Donc je pense qu'au-delà de s'engager—

Oui, d'accord.

Mais on dit toujours, parlons de ce qu'on fait et de ce qu'on fait bien. Et ça, ça veut dire parler la même langue que les gouvernements auxquels on s'adresse pour leur dire, voilà les

choses concrètes qu'on essaie de faire, voilà les solutions qu'on peut vous apporter, voilà le travail qu'on fait.

Et donc je pense que, ça, ça se traduit ensuite par une discussion un peu plus large au niveau multipartite, parce que, dans le cadre de la conversation à l'IGF, on voit que l'ICANN, oui d'accord, fait bien les choses, mais ça fait 20 ans qu'elle fait bien les choses. L'ICANN évolue. On travaille sur des choses extrêmement techniques, telles que la politique de transfert. C'est une très bonne chose pour les titulaires de noms de domaine qui voient leurs données sécurisées et protégées, etc. Donc il y a beaucoup de choses extrêmement bonnes que fait l'ICANN, mais on n'explique pas aux gens ce que représentent ces choses pour eux. Donc là, il faudrait faire un travail à ce niveau-là et être plus concrets par rapport à ce que ça veut dire pour eux.

KURTIS LINDQVIST

Oui, et pour revenir sur ce que disait Chris, vous parliez d'adhérer au modèle ? Oui, d'accord, mais là, il y a une nuance, à savoir que, une fois et encore, il faut expliquer les principes sous-jacents par rapport au fonctionnement de ce système. Parce qu'aux yeux de la société, il est important de comprendre quels sont les principes sous-jacents et quelle est la valeur économique de ce modèle. Parce que si on l'oublie, lorsqu'on légifère, il faut bien comprendre les principes sur lesquels vous basez les textes de loi. Donc il faut avoir cette large compréhension par rapport aux principes, quel que soit votre point de vue géopolitique. Et il faut bien comprendre

ces principes, et y adhérer surtout. D'où l'importance d'expliquer à la société dans son ensemble ce que l'on fait.

SEBASTIEN DUCOS

Oui, il y a beaucoup de choses que j'allais dire qui ont déjà été dites. Je ne vais pointer du doigt aucun pays, mais, moi-même, je suis européen — citoyen et résident européen. Et je travaille également à GoDaddy. Beth a parlé auparavant de l'interaction. Et je pense qu'il y a beaucoup d'interactions de ce côté-ci de l'Atlantique, plutôt que de l'autre côté de l'Atlantique. Je ne sais pas pourquoi, mais je pense qu'il y a un certain nombre de choses sur lesquelles on peut travailler.

Vous avez vos propres entrées à Bruxelles. La manière dont notre secteur de l'industrie n'a pas franchement réussi à s'y prendre explique peut-être cela. Il faut qu'on essaie d'avoir des entrées tous ensemble.

Et ensuite, tout à fait d'accord par rapport à ce que vous avez dit. On n'explique pas toujours très bien ce que l'on fait et la manière dont on évolue, dont on progresse. Je pense qu'il y a beaucoup de frustration par rapport au rythme auquel les choses avancent à l'ICANN. Il faut expliquer pourquoi ça prend autant de temps, pourquoi est-ce que prendre son temps, ça rend les choses plus stables. Et même avec les gens qui connaissent bien l'ICANN, des questions ont été posées cette semaine.

Et je pense qu'on devrait avoir plus de collaboration avec le personnel de l'ICANN, en particulier au niveau local.

TRIPTI SINHA

Oui, merci, je voulais faire un commentaire. Il y a une thématique qui émerge et qui a émergé à la séance précédente, à savoir comment mieux raconter ce qu'on fait, comment est-ce que l'on fait et pourquoi on réussit tellement. Et Kurtis, effectivement, je reprends ce que vous avez dit. Il faut changer le récit et mieux raconter les choses.

BECKY BURR

Jeff.

JEFF NEUMAN

Jeff Newman au micro, avec Dot Hip Hop, et également vice-président de l'Administration des opérateurs de registre.

Oui, effectivement. La politique de transfert récente, qui va être soumise au Conseil d'administration, je l'espère, d'ici peu, très bien. Mais également lorsque la politique de transfert arrive au Conseil d'administration, il ne s'agit pas de dire voilà, oui, peut-être qu'on va la mettre en œuvre d'ici deux ou trois ans. Non, il faut passer à la vitesse supérieure et démontrer — et non pas seulement raconter une histoire, mais démontrer — une histoire. Ça, c'est essentiel. Et j'espère qu'avec des actions, on va pouvoir démontrer

qu'on est bon pour raconter notre histoire, mais également pour la transposer dans les faits.

BECKY BURR

Très bien. Donc on passe à la question suivante.

Quels sont les défis auxquels vous êtes confrontés pour contribuer aux discussions sur le budget et le plan opérationnel ?

CATHERINE PALETTA

Oui, je vais répondre.

En tant que vice-présidente de la politique [sur] le groupe des parties prenantes des opérateurs de registre, je supervise le processus de commentaires publics. Et j'ai eu l'opportunité d'examiner à fond tous ces commentaires, parce qu'il y en a énormément.

Nous apprécions énormément l'opportunité qui est faite de faire un commentaire sur le budget et le plan opérationnel, en particulier les parties contractantes qui sont les principaux bailleurs de fonds de l'ICANN. Nous considérons que c'est réellement important et que ça devrait se poursuivre.

Il ne s'agit pas ici de suggérer quoi que ce soit de différent, mais parfois les matériaux sont très opaques et difficiles à comprendre. Parfois, il faut que je fasse appel à des experts financiers, parce que moi-même je suis avocate et je ne m'occupe pas de budget. C'est très nouveau pour moi. Donc il faut que je fasse appel à des experts

en la matière pour m'aider à comprendre. En particulier, on a vu dans les matériaux relatifs au budget eux-mêmes, qui, je le comprends, requièrent des mois de préparation avant d'être soumis aux commentaires publics -- on voit une augmentation des frais des opérateurs de registre qui n'étaient pas dans la partie principale du budget et du plan opérationnel pour l'exercice fiscal 2026.

Il y avait un document publié en octobre 2024 qui faisait état de prévisions pour ce genre de choses, mais qui ne figurait pas dans les matériaux budgétaires. Et ça, c'est un exemple. Il faut savoir que ce document a été publié ailleurs et n'était pas inclus dans le document, ce qui fait qu'il est réellement difficile pour la communauté de commenter de manière efficace si on n'est pas au fait qu'il y a des documents qui sont publiés quelque part d'autre, ailleurs.

Et ensuite, je comprends bien que ça demande des mois de préparation, qu'il peut y avoir quelques retards et qu'on ne dispose pas des informations les plus récentes. Mais très souvent, également dans ces documents, peut-être qu'on peut faire des commentaires. Mais est-ce que nos commentaires vont réellement changer les choses ? Par exemple, l'emplacement du bureau de l'ICANN. Il est important d'avoir des informations par rapport au fonctionnement de ce bureau, combien ça coûte, etc. Mais on sait que nos commentaires portent davantage sur d'autres domaines du budget. Et c'est là-dessus qu'on aimerait plus d'informations. Donc par exemple, comment est-ce qu'on se réunit ? C'est un

excellent exemple. Évaluer le coût des réunions, etc. Avoir plus d'informations par rapport aux réunions, voir les prévisions des réunions. Très souvent, les réunions excèdent le budget. D'où l'importance du processus parce qu'on a plus d'informations à partir du budget.

Et ensuite, peut-être que ça a été évoqué dans la séance GNSO, nous sommes tous bénévoles. Ça représente énormément de travail. Et j'apprécie la réalité de l'ICANN qui a besoin de préparer à l'avance tous ces matériaux budgétaires, de les finaliser et de les peaufiner, etc. Mais si vous vous soumettez à un commentaire public, vous avez le temps de poser des questions très spécifiques. Il ne s'agit pas de remettre à plus tard ce que vous devez faire, mais il y a des gens qui attendent le dernier moment pour faire les choses. Et les limites au niveau du temps peuvent être importantes. Merci.

JEFF NEUMAN

Alors je tente de trouver une formulation. Lorsque l'on concocte nos plans, eh bien, l'on prend en compte la situation à un moment donné dans le temps. Je ne sais pas comment l'on peut faire cela de façon efficace, mais, Kurtis, pendant la cérémonie de bienvenue, tu as dit que, pendant les six premiers mois, nous étions excédentaires et que si l'on poursuit sur cette voie, on finira l'année en étant en excédent. Ce n'était pas ce qu'avait prévu le budget ou tout du moins le programme opérationnel. Donc je ne connais pas la réponse à tout cela.

Comment peut-on intégrer des hypothèses mouvantes ? Comment peut-on intégrer les différentes évolutions à notre processus de budgétisation ? Mais je n'ai pas de bonne réponse à vous donner.

Autre élément, et cela a trait à ce que nous avons demandé au CA la dernière fois. L'augmentation des frais, est-ce qu'elle est -- mais nous, nous avons demandé ce qu'était la stratégie à long terme relative aux potentielles augmentations ou aux besoins de l'organisation ICANN. Selon le cas, était-ce une augmentation ponctuelle ou cela va-t-il être une augmentation récurrente ? Donc il faudrait que l'on ait davantage de visibilité sur les potentielles augmentations — si elles auront lieu de façon récurrente ou si elles sont ponctuelles. Car nous, cela nous permet de planifier nos budgets également. Outre ce qu'a dit Catherine, si l'on n'a pas davantage d'informations à ce propos, il est difficile de soumettre des commentaires.

KURTIS LINDQVIST

Alors je vais, dans un premier temps, formuler un commentaire.

Alors, pour ce qui est de la consultation publique, alors il y a déjà beaucoup de temps entre l'approbation du budget avant l'exercice fiscal. C'est 18 mois en avance. Je ne pense pas que d'autres entreprises pourraient survivre à cela si on devait le faire encore davantage. Cela nous pose encore plus de défis. Je comprends le dilemme qui est le nôtre, mais moi, je dois gérer une entreprise qui se fonde sur ce programme. Et c'est déjà très difficile comme ça.

Alors, pour ce qui est de la prévision, nous faisons toujours une nouvelle prévision à chaque fois que l'on a davantage d'informations, avec tous les directeurs. Donc oui, il faut une perspective à long terme.

Donc oui, il se peut qu'il y ait un excédent à la fin de l'année, mais nous n'avions pas envisagé cela au début de l'année. Mais qu'en est-il de l'année suivante ? Mais cela ne veut pas dire qu'il y aura un excédent. Je sais qu'il y a beaucoup d'analyses, mais nous analysons en permanence les prévisions que nous avons faites et nous revenons sur ces prévisions.

Je sais que quelqu'un d'autre voulait prendre la parole à ce sujet.

XAVIER CALVEZ

Je vous félicite d'avoir examiné les documents. Et je vais aussi vous morigéner de ne pas l'avoir fait précédemment ou un peu plus tôt. Il est bon que la CPH ait pris le temps d'examiner le document et de soumettre des commentaires. Bon, il y a un véritable historique dans tout ce processus. Bon, parfois je dois faire porter le chapeau au PDG et à moi-même pour certains des processus. Mais je pense que je vais cette fois-ci endosser toute la responsabilité.

Il y a beaucoup d'informations. Il y a beaucoup de documents. Et vous n'êtes évidemment pas les premiers à le dire. Et cette structure existe pour des raisons historiques. Lors de la session précédente, vos collègues ont également mis le doigt sur cette question de la quantité d'informations, et certains disaient qu'ils

en voulaient moins. D'autres voulaient que ce soit plus détaillé. Je suis un peu facétieux, mais, bon, c'est le modèle multipartite. Chacun a des perspectives différentes. J'ai une personne qui me dit je veux un résumé exécutif, mais je veux également des détails précis quant à celui-ci. Ce point particulier, c'est un défi. Mais nous voulons nous emparer de ce défi. C'est normal d'avoir une telle demande et nous voulons pouvoir répondre à vos préoccupations. Vos commentaires nous sont très utiles et ils nous permettent de faire évoluer le niveau de granularité et la structure de l'information qui vous est fournie.

Pour ce qui est du calendrier, il nous faut 18 mois pour faire une prévision pour une période de douze mois. Mais on essaie de faire cela bien en amont, avec une période de consultation publique de 60 jours, ce qui est 20 jours de plus que ce qui est requis, car on veut vous demander autant de temps que possible. Mais du temps, cela veut dire vous donner des informations de façon précoce, avec beaucoup d'hypothèses et moins de faits. Dès lors, on soumet toutes ces informations bien avant l'exercice fiscal auquel elles s'appliquent, ces informations.

Donc, Kurtis l'a dit, parfois, nous concoctons des programmes sans savoir où aura lieu la réunion. Et d'un point de vue de l'exactitude financière, cela pose évidemment un problème. Bon, il y a évidemment des solutions de secours, et on peut prévoir des éléments sans pour autant avoir tous les faits en main. Mais c'est un véritable défi pour notre processus. Et nous voulons pouvoir mettre à jour les informations utilisées à des fins de budgétisation

et les rapprocher du début de l'exercice fiscal auquel elles s'appliquent, ces informations. Nous savons maintenant où nous allons en mars 2026. Maintenant, nous avons plus de précisions quant au coût. Donc, nous allons pouvoir mettre à jour la prévision budgétaire. Donc, ce que l'on va soumettre au CA va différer du projet de budget que nous avons d'abord soumis. Mais l'on veut faire cela de façon transparente avec la communauté. On ne veut pas intégrer des changements de façon subreptice. On veut vraiment que cela soit fait en connaissance de cause.

Donc voilà, il y a un grand volume d'information. Et oui, nous voulons remettre en question la forme. Nous voulons donner davantage d'accès, tout en donnant les informations qui sont requises par toutes les différentes parties prenantes. C'est la raison pour laquelle vos commentaires sont utiles, car ils nous orientent.

Nous aimerions également avoir davantage d'éléments saillants dans le budget, plutôt que 250 pages toutes identiques. Nous savons que certaines parties de la communauté sont plus intéressées par des éléments que par d'autres. On ne veut pas trop spéculer là-dessus. Mais quoi qu'il en soit, je voulais vous remercier d'avoir pris le temps d'examiner cela. J'espère que vous passerez davantage de temps.

BECKY BURR

J'ai Sajid au micro.

SAJID RAHMAN

Alors pour ce qui est des commentaires sur la performance, lorsque je me suis penché sur le budget de l'ICANN de l'année dernière et celui de cette année, eh bien, on dit souvent qu'un virage, ce n'est pas la fin de la route, à moins que vous ne teniez pas le volant.

Moi, je pense que l'ICANN a tourné le volant. Et donc, nous sommes en bonne voie. Je pense que toutes ces mesures prises vont culminer sur une issue positive. Donc, Kurtis l'a dit, il y a un excédent pour l'instant. On ne sait pas s'il y aura un surplus à la fin de l'année. Mais voilà, on n'est pas encore sorti de l'auberge, donc il faut toujours réfléchir à faire baisser les coûts et à trouver davantage de financements. On n'a pas beaucoup de leviers pour notre compte de résultat. Ce sont les leviers qui sont les nôtres. On a passé le virage, on a réussi à faire tourner le semi-remorque de l'ICANN, mais, maintenant, il nous reste encore des choses à faire.

CHRIS DISSPAIN

Merci de ces commentaires, Sajid. Je veux vous parler des défis pour lesquels nous pouvons faire quelque chose. Bon, le budget est consulté par des personnes qui n'ont pas d'expérience en matière de budget.

En règle générale, lorsque les questions sont posées, eh bien, elles sont posées au comptable. Et les comptables apportent une réponse de comptable à des personnes qui ne sont pas des comptables. Alors que fait la ccNSO ? Elle a son propre groupe de travail pertinent pour cela. Et on tente d'avoir des représentants des ccTLD, qui gèrent les comptes et qui sont habilités à faire cela.

Donc peut-être que la CPH pourrait faire cela également. La CPH pourrait peut-être avoir un groupe de travail équivalent, à la CPH, avec un individu responsable du budget qui pourrait consulter le budget et le lire comme un véritable comptable et pourrait poser les bonnes questions et comprendre les réponses des personnes qui sont expertes en la matière. Et ça, nous pouvons le faire. Nous pouvons vous aider.

Xavier en a parlé. On pourrait avoir quelques faits saillants dans notre budget, et dire, voilà, si vous voulez observer les limites budgétaires, voici ce qu'il faut faire ; si vous voulez respecter les frais attribués au personnel, voici ce qu'il faut faire. On peut associer ces éléments pour agir.

On a tendance à se plaindre assez facilement des éléments que l'on n'aime pas. Mais le problème, c'est qu'on n'a pas toujours les connaissances nécessaires qui nous permettent de faire valoir l'un ou l'autre problème. Merci.

BECKY BURR

Y a-t-il quelqu'un d'autre qui souhaite prendre la parole ? Merci de vos apports. Il n'y a pas toujours autant de réponses approfondies à nos questions. Si l'on pouvait passer à vos questions.

BETH BACON

Une question de suivi logique. Après la réunion d'Istanbul, c'était l'ère pré-Kurtis. Et maintenant, on est dans l'ère de Kurtis. Et donc, nous avons mis l'accent sur nos priorités, les avons présentées. Je

peux les passer en revue, si cela est nécessaire. Mais bon, voilà. Maintenant, Kurtis, que vous êtes à la barre, eh bien, nous aimerions savoir ce que vous pensez de nos priorités. Et je voudrais savoir quelles sont vos priorités à mesure que vous participez à votre première réunion ICANN en tant que PDG.

Alors, quelles sont nos priorités pour suivre les progrès sur les éléments que nous faisons déjà de façon adéquate ? Le CA, la CPH et la communauté sont de plus en plus flexibles, notamment pour ce qui est de l'élaboration des politiques. Nous aimons l'implication du personnel et des membres du CA d'emblée, afin que lorsque le projet arrive sur votre bureau, vous ne vous grattiez pas la tête en vous disant que cela n'a pas de sens pour vous et qu'on doit tout revoir après.

Donc, il y a également les progrès faits sur la politique liée aux conflits d'intérêts. Et le CA devrait s'en emparer, selon nous. La communauté le souhaite.

Puis il y a le renforcement de l'efficacité de l'ICANN, notamment à mesure que le paysage de la gouvernance d'Internet évolue. Il faut que nous améliorions notre efficacité en nous concentrant sur les missions clés de l'ICANN, c'est-à-dire avoir des politiques exploitables. Donc on se concentre sur le processus d'élaboration des politiques. Il faut que l'on soit plus discipliné. Il faut que les recommandations transmises au CA soient claires, faciles à mettre en œuvre, afin de ne pas avoir six mois de part et d'autre des travaux de l'équipe de révision de la mise en œuvre.

Donc voilà, il faut que la CPH continue ses efforts, mais nous apprécions également le dévouement du CA quant au processus d'élaboration de politiques et la façon dont on a pu faire évoluer nos interactions.

BECKY BURR

Merci. Je vais donner la parole à Kurtis, mais je voulais tout simplement vous dire que nous œuvrons de concert avec Kurtis. Et il identifie des priorités à mesure même que l'on s'exprime. Donc c'est un travail en cours.

KURTIS LINDQVIST

Oui. Merci Becky. Alors d'abord, un préambule. Ce que Becky a dit, c'est que — et je l'ai dit dans mon intervention, ce qui est beau à l'ICANN, c'est que chacun a son opinion. Et même si j'étais dans la communauté il y a neuf ans, j'étais bien conscient de mon rôle, à savoir prendre ces premiers mois pour être à l'écoute du personnel, de la communauté, pour savoir quelles sont les préoccupations. Même chose avec les SO/AC. Avec Ross, qui a pris ses fonctions, même chose. Et c'était très bon de pouvoir être à l'écoute de vos commentaires et de vos opinions.

Et d'ailleurs, on a parlé avec le Conseil d'administration pour voir comment avancer. Et je pense que ce qui a été dit par rapport à la conversation continue sur les améliorations à apporter au processus d'élaboration de politiques, etc., ça implique un engagement non formel entre le personnel de l'ICANN et plusieurs

processus politiques. Le Conseil d'administration apprécie les discussions très dynamiques au sein de la communauté sur le code de conduite, par exemple. On a bien progressé à ce niveau-là. Et je pense que d'ailleurs on a eu une excellente réunion hier là-dessus. Même chose avec la politique anti-harcèlement et des politiques semblables que l'on a. Donc ça, ça a été extrêmement utile.

Et comme je l'ai dit, je pense qu'il en va de l'engagement entre le Conseil d'administration et la communauté. Et c'est quelque chose de réellement important entre les différents groupes de la communauté et le Conseil d'administration. Et c'est également très important du point de vue de la visibilité du modèle multipartite et démontrer qu'il fonctionne.

Il y a également eu une question sur les frais, mais je pense qu'on y a déjà répondu. Et par rapport à l'efficacité de la gouvernance, il est très important qu'on soutienne et qu'on préserve le modèle actuel. Et on a eu déjà un échange là-dessus auparavant. Il est important de dire qu'il faut, en fin de compte — et c'est le plus important — faire notre travail. Oui, d'accord. Je pense que, ça, c'est une partie essentielle de ce que l'on fait. D'une certaine manière, nous sommes la vitrine du modèle multipartite.

Il faut trouver des moyens d'améliorer la manière dont on travaille. Ça, c'est une autre de mes priorités. Alors vous me posez la question de savoir qu'est-ce que je vais faire? Eh bien, je vais travailler avec le Conseil d'administration à ce niveau-là. Il y a une discussion en cours. Et encore une fois, j'ai été à l'écoute.

Et pour ce qui concerne la gouvernance de l'Internet, on en a déjà parlé.

BECKY BURR

Oui, merci. Peut-être que vous avez, Tripti, quelque chose à ajouter par rapport au processus ?

TRIPTI SINHA

Merci Becky. Oui, effectivement, le Conseil d'administration travaille actuellement avec Kurtis en adoptant une approche légèrement différente. Nous aimerions avoir les objectifs en place avant le processus budgétaire, c'est-à-dire avant le début de l'exercice fiscal, parce que le budget a été approuvé de nombreux mois avant le début de l'exercice fiscal, sachant que les objectifs sont en place.

D'ici la prochaine réunion, à Hanoï, on travaille avec Kurtis qui va lui-même nous faire part de ses priorités pour l'évaluation. Ensuite, on va parler avec l'organisation, le Conseil d'administration, obtenir le retour d'information de la communauté. Il y aura un va-et-vient, qui sera aligné sur le plan stratégique, qui va être publié d'ici peu. Et il y aura des KPI qui seront rattachés à ce plan. Et comme vous le savez, ces objectifs sont publiés. Donc, vous allez d'ici peu recevoir des nouvelles à ce niveau-là.

BECKY BURR

Y a-t-il d'autres demandes d'intervention ou commentaires ?

Non. Il nous reste encore quelques minutes. Et nous avons utilisé un peu de temps dans nos séances avec les unités constitutives pour aborder la question des révisions et tout ce qui se passe actuellement en termes d'amélioration continue, le programme pilote de révision holistique, les questions liées à l'ATRT4. Et par conséquent, j'aimerais que vous nous donniez votre point de vue là-dessus.

Nous sommes conscients de nos obligations conformément aux statuts, par rapport aux révisions spécifiques en particulier, mais pas seulement limitées à cela. Et nous sommes également parfaitement conscients des priorités divergentes au sein de la communauté et par rapport à celles de l'organisation ICANN et du Conseil d'administration. Mais étant donné que nous avons un peu de temps, nous voulions savoir ce que vous en pensiez. Je vous laisse intervenir.

CHRIS DISSPAIN

Ah ! Vous me désignez donc pour intervenir ? Merci. [Vous dire] que nous avons le temps encore, puisque cette réunion s'achève à 12 h, et j'ai deux casquettes, peut-être trois même. Donc je suis dans une situation un peu particulière pour répondre.

Je pense que le Groupe des représentants des opérateurs de registre est très clair par rapport à une chose. On a beaucoup réfléchi à la question du CIP, programme d'amélioration continue, par rapport au fait de savoir si la GNSO était en train de s'analyser elle-même dans le cadre d'une autre révision. Ou est-ce que c'est

un processus séparé. Également les cinq principes, parce que, l'un des principes, c'est une meilleure redevabilité.

Bien entendu, pour la GNSO, c'est différent. Mais nous, en tant qu'organisations individuelles, c'est différent. Et je pense que, pour les bureaux d'enregistrement, c'est la même chose. Pour nous, l'amélioration continue, c'est une chose très importante. Donc de ce côté-là, pas de problème. Et je pense qu'on partage tous le bon point de vue pour dire que les révisions peuvent s'avérer difficiles et pas toujours utiles.

Je ne suis pas certain. Je sais qu'il n'y a pas une bonne compréhension de ce que veulent dire les recommandations de l'ATRT3. Je pense que tout le monde le sait. Et là, je ne vais pas mettre ma casquette du président du programme pilote de la révision holistique, mais la communauté, les présidents SO/AC en ont parlé. Et je sais que le Conseil d'administration a eu une discussion là-dessus le vendredi. Et l'équipe, Jason et Jessica vont se réunir avec Sophie et moi-même et les présidents SO/AC demain pour revenir sur ce que vous avez préconisé, c'est-à-dire trouver une issue.

Par rapport à la question de l'ATRT4, je pense que tout le monde est d'accord pour dire que c'est le chaos, parce que vous avez une difficulté. Le Conseil d'administration dit qu'il faut le faire. Alors les avocats nous ont dit que vous pourriez ne pas le faire. Il y a des méthodologies pour le faire. Toutefois, c'est difficile et les gens

sont frustrés parce qu'ils sont préoccupés par rapport à ce qui est dit dans les statuts, etc.

Donc j'ai une suggestion. Je sais qu'elle n'est pas personnelle. Et je pense que ça pourrait être utile, Becky. En ce qui concerne le CIP, c'est fait. L'ICANN est peut-être en train de compliquer les choses de par trop. Mais le travail autour du CIP est fait. Les cinq principes sont convenus. Et tout le monde peut travailler sur cette base. Donc, le temps est maintenant venu de passer à autre chose.

Et par rapport au programme pilote de révision holistique, ce qu'on pourrait faire, c'est mettre sur pause le travail de ce programme, envoyer les représentations -- les représentants dans leur SO/AC pour observer la création de chaque processus CIP dans leur SO/AC, puis les faire revenir une fois que ces CIP ont été mis en œuvre pour voir maintenant comment est-ce qu'on va les réviser. Parce qu'il y aura quatre ou cinq processus CIP. Donc les réviser, ça va être difficile. Mais on pourra le faire une fois qu'on sait quels sont les processus et comment ils sont liés les uns aux autres.

Donc ça, ça m'amène à l'autre côté des choses. L'ATRT et la révision structurelle du programme pilote de révision holistique, certains considèrent qu'il est évident que la ccNSO — c'est l'exemple que je vais prendre — devrait songer à une restructuration de la ccNSO. D'autres personnes considèrent que la révision holistique devrait analyser les choses de la manière suivante en disant la ccNSO devrait être restructurée. Voilà comment vous devriez restructurer la ccNSO. Donc c'est réellement difficile. Et en fonction de ce que

vous choisissiez, il y aura énormément de travail par rapport à la structure de cette révision, pour qu'elle soit acceptable aux yeux de la communauté de l'ICANN. Parce que j'ai utilisé l'exemple de la ccNSO et je peux vous dire que si vous allez voir les CC et vous dites une révision holistique, l'ICANN va réviser vos SO et vous dire comment vous restructurer, ils ne seront pas contents du tout.

Donc ma suggestion par rapport à ça, c'est qu'on mette sur pause cette partie-là de la révision holistique et on passe à l'ATRT4 pour que vous ayez réellement une raison d'être de cette ATRT4, vous ne vous préoccupez pas des statuts, vous utilisez l'ATRT4 avec ce mandat très spécifique, et vous vous assurez que les gens de l'ATRT4 aient le mandat nécessaire pour entreprendre une révision structurelle de l'ICANN.

Mais attention, il faut bien que la communauté comprenne et accepte ce que nous faisons. J'espère avoir été clair.

BECKY BURR

Oui, merci. Tripti.

TRIPTI SINHA

Chris, clairement, vous y avez longuement réfléchi. Ça fait beaucoup de choses à assimiler. Alors j'aimerais partager certaines réflexions avec vous.

Vous venez de le dire, l'ATRT3, qu'est-ce que ça veut dire exactement ? Ce n'est pas clair. Et ça, en soi, ça nous montre qu'on a un problème. Si on fait une révision qui parvient à des

conclusions et personne ne les comprend, on a un problème sérieux, et la révision holistique est en pause.

Pour différents motifs, on a fait énormément de révisions qui ont donné lieu à différentes recommandations. Certaines sont mises en œuvre, d'autres pas. Et la communauté s'est engagée à faire tout ce travail. Ça représente énormément de travail. Donc je pense que maintenant que l'ICANN a 28 ans, il est temps pour l'ICANN de réfléchir et de se poser la question « est-ce que les révisions sont adaptées ». Pourquoi est-ce qu'on ne fait pas un bilan et on réinvente un peu tout cela et on fait en sorte qu'elles soient plus efficaces. Qu'est-ce qui nous motive à faire cela ? On veut s'assurer qu'on est redevable, transparent, etc.

Mais je pense qu'on a trop compliqué les choses, à tel point qu'on a perdu le Nord et il est temps de redéfinir les choses. Donc voilà ce que je voulais partager avec vous.

BECKY BURR

Chris.

CHRIS DISSPAIN

Tripti, si vous allez faire cela, je suis tout à fait d'accord avec vous. Je pense que j'essaie de trouver une solution à un mécanisme existant, mais, si vous voulez modifier le mécanisme, je suis tout à fait d'accord avec vous ; 100 % d'accord avec vous ! Et je pense que tout le monde l'est, d'ailleurs. Mais c'est la question qui se pose.

Est-ce qu'on a le courage de le faire ? Mais si on veut procéder ainsi, ce serait une excellente chose.

TRIPTI SINHA

Vous avez dit plus tôt qu'il faut être audacieux et courageux. Donc faisons preuve de courage.

SEBASTIEN DUCOS

Bon, tout cela a l'air très complexe, très touffu — en tout cas pour moi. Mais je vais citer mon ami Ashley Heineman qui jouit d'expérience en matière de gouvernance. Et puis je reviendrai à la question de la communication.

Ça, c'est la langue que ces personnes parlent lorsqu'il y a une telle révision. Eh bien, c'est ce qui nous permet d'être crédibles aux vues des gouvernements, lorsque l'on mène des telles révisions en utilisant de tels libellés.

BECKY BURR

Est-ce une suggestion ? Donc, poursuivons avec ATRT4. Nous mettons cela en pause pour analyser la situation.

SEBASTIEN DUCOS

Bon. Si l'on doit arrêter le projet, il faut expliquer pourquoi. Mais si on décide de le poursuivre, eh bien, il faut être conscient que ces efforts, eh bien, justifient notre action auprès des gouvernements. Et nous parlons leur langue.

BETH BACON

Oui, ce sont des commentaires qui sont pertinents. Et la CPH dit qu'il faut cibler davantage nos recommandations et qu'elles soient facilement mettables en œuvre. Eh bien, il en va de même avec nos projets de révision. Il faut qu'ils suivent cette même philosophie. Alors j'étais avec Ashley lorsque l'on a examiné cela. Donc je m'excuse. Bon, c'est vrai que ces révisions ont pris de l'ampleur, mais, bon, cela ne veut pas dire que je veux que l'on réduise le niveau d'exigence en matière de responsabilité et de transparence.

Il faut simplement être plus efficace, faire évoluer notre modèle et le montrer auprès des gouvernements, et avoir tout simplement des outils plus efficaces, plus facilement exploitables. Parce que, parfois, il y a des recommandations qui étaient tout simplement hors du champ d'application de l'ICANN. Et ensuite, c'est le CA qui a dû se débrouiller avec cela. Donc il faut se concentrer sur ce qui est pratique et vraiment livrer un outil de révision qui est utile et exploitable.

CHRIS BUCKRIDGE

Oui, il y a trop de Chris à la table — peut-être qu'il y a trop d'Australiens !

Sans préjudice d'une décision finale, et lorsque l'on parle d'audace, eh bien, je pense à ce que Tripti disait quant à vraiment mettre en avant notre discours et vraiment notre récit et justifier nos décisions. Il ne s'agit absolument pas de réduire l'obligation de

rendre des comptes de l'ICANN. Mais je pense qu'il va falloir que l'on fasse beaucoup d'efforts pour préserver cet aspect-là.

Alors, comment le faire ? Comment défendre cet élément ? Et d'ailleurs, cela me fait penser à la liste de contrôle du cadre GPI et des outils que l'on pouvait utiliser en la matière. Je ne sais pas si cela va pouvoir s'appliquer directement à cette décision. Mais voilà. Il s'agit d'avoir une approche qui explique clairement pourquoi l'adhésion stricte aux principes des statuts n'est peut-être pas la voie la plus rapide pour avoir une meilleure reddition des comptes. Et il faut dire clairement que cette reddition des comptes est notre objectif faîtière.

TRIPTI SINHA

Oui, comme Jeff l'a dit, on ne veut pas revoir à la baisse notre obligation de rendre des comptes ou d'être transparents. On veut simplement être plus efficaces. On ne veut pas trop perdre notre temps là-dessus. Donc il faut être plus efficace.

BECKY BURR

Alors nous pensions que—

Jeff avait levé la main.

L'ATRT4, pourrait-elle se pencher sur l'objectif des révisions et si elles ont les effets escomptés ?

CHRIS DISSPAIN

L'un des problèmes, qui est souvent soumis par la communauté à propos des révisions structurelles, eh bien, c'est parce qu'il y a des désirs -- il y a des souhaits. Et on sait que parfois la GNSO n'aime pas la façon dont elle est organisée. Et il y a une certaine insatisfaction vis-à-vis de la façon dont le CA est agencé. Oui, il y a des questions qui doivent être traitées. Et normalement, ces points-là devraient être traités par des révisions intermédiaires. Mais on n'a pas ces processus donc, et c'est là qu'entre en ligne de compte l'ATRT4. Et, oui, si on veut utiliser l'ATRT4 pour examiner cela, c'est possible de le faire.

BECKY BURR

Je me demande comment l'on peut créer un champ d'application limité pour une ATRT, car les libellés font valoir que l'on peut couvrir certains éléments sans pour autant se limiter. Donc par exemple, pour la SSR2, eh bien, le champ d'application en fin de compte n'était pas circonscrit par la mission de l'ICANN. Donc je me demande comment l'on peut tomber d'accord pour un champ d'application limité.

CHRIS DISSPAIN

Donc si la préoccupation est valide, eh bien, l'on peut s'emparer de ce que Tripti a dit et le CA peut décider de mettre en pause cela, y compris l'ATRT4, et réfléchir à nouveau à l'architecture de cette révision. Mais pour cela, il faut y réfléchir. Et ce n'est sans doute pas si difficile. Il n'y a pas tant de choix. Mais il faut de toute façon un outil transcommunautaire pour faire cela. Mais si vous voulez vous

emparer d'une ATRT4 et en faire autre chose, eh bien, cela peut se faire sans problème si c'est clairement annoncé à la communauté et si c'est clairement explicité auprès de cette communauté.

BETH BACON

Nous sommes la CPH. Donc nous tenons aux PDP. Et la GNSO a sa propre discipline. Et lorsque vous créez l'ATRT4, eh bien, il faut lui donner des orientations. Moi, j'étais là, présente pour l'ATRT2. Bon, il y a une liste de tâches, mais elle ne dit pas qu'il faut donner 67 recommandations hors du champ d'application de l'ICANN et avoir quinze sujets supplémentaires. Il faut être discipliné au sein de cette équipe ATRT4, et dire oui, c'est peut-être un sujet intéressant. Nous sommes conscients qu'il y a besoin de traiter certains points. Donc oui, il y a de la flexibilité, mais je pense qu'il faut un peu avoir confiance dans cette équipe pour ce qui est de la SSR2.

BECKY BURR

Le CA dit que c'est une bonne recommandation, quand il en reçoit certaines, mais on nous demande d'adopter une politique au nom de la communauté, ici. Donc je pense que ce serait utile d'avoir une telle approche.

Merci de vos contributions. C'est un sujet très intéressant. Et on veut aller au-delà du simple bidouillage. On veut vraiment que ces révisions soient exploitables. On veut qu'elles donnent lieu à des

outils qui sont utiles pour l'ICANN et qui renforcent la transparence et la redevabilité. Mais bon, ce n'est pas un jeu d'enfant.

CHRIS DISSPAIN

En tant que président de ce projet pilote, je dois dire que cela m'aiderait beaucoup d'avoir une position du CA. J'ai une réunion avec les SO/AC demain. Mais bon, si vous voulez qu'on se rencontre et qu'on se salue chaleureusement, on peut faire cela. Si vous voulez qu'on règle le problème, il faut nous donner des orientations.

BECKY BURR

Oui, on peut essayer. Mais quel est le statut de votre réunion ?

CHRISS DISSPAIN

On se réunit afin que Jason et son équipe puissent nous faire un point sur le débat lié à l'OEC, qui a eu avec le CA vendredi. Il faut que le leadership des SO/AC demande un retour d'expérience, et ensuite réfléchisse à la révision des objectifs de l'ATRT. Moi, si vous me dites voilà, il faut faire cela, il faut l'élaborer, eh bien, je peux le faire. Mais il faut que ce soit dit clairement. Moi, je peux avoir une réunion avec les collègues et leur dire voilà, le CA travaille sur ce sujet. Pour l'instant, on ne peut rien faire. Mais si vous voulez que le leadership des SO/AC réponde à une question précise, eh bien, il faut nous le dire. C'est à vous de le décider.

BECKY BURR

Très bien. Des points divers ?

JEFF NEUMAN

Ce n'est pas un point divers. J'ai des questions relatives à la stratégie de financement à long terme, à propos des frais notamment. On a soumis cela lors de la dernière réunion. Certains d'entre nous doivent également concocter des budgets pour l'exercice fiscal, qui va de juillet à juin l'année prochaine. Si dans un avenir proche, vous pouviez nous dire si votre stratégie est liée à l'augmentation des frais et ponctuelle ou sera récurrente, eh bien, cela nous aiderait. Je ne m'attends pas à ce que l'on reçoive une réponse aujourd'hui, à moins que vous ayez la réponse. Mais dans un avenir proche, il serait bon que l'on ait cette réponse. Je ne veux pas que l'on oublie la question.

BECKY BURR

Xavier brûle d'impatience et veut répondre à cette question.

XAVIER CALVEZ

Je n'ai pas demandé à Jeff de poser cette question, mais Jeff met le doigt sur un principe crucial qui coule de source : la prévisibilité que souhaite chaque entreprise, y compris l'ICANN. Lorsqu'on met en place une stratégie relative aux frais, eh bien, c'est quelque chose que l'on veut faire de façon conjointe. Donc il faut que l'on communique sur ce sujet. Nous avons évoqué cette approche avec les membres du personnel impliqués sur ces sujets et nous aimerions pouvoir interagir avec les opérateurs de registre, les

bureaux d'enregistrement pour ce qui est de la stratégie à long terme des frais et que nous puissions l'élaborer ensemble.

Jeff, tu as des idées ? En effet, tu parles de frais fixes plus faibles pour les opérateurs de registre de moindre envergure.

C'est une approche. Il y a d'autres approches. Veut-on le même volume de frais fixes et de frais variables ? Et la prévisibilité des évolutions des frais devrait être au cœur de notre approche, et nous allons élaborer cela ensemble. L'ICANN ne va pas faire cela dans les coulisses. Nous devons élaborer cela ensemble. Je suis tout à fait d'accord avec cette réflexion et nous allons tenter d'aller en ce sens. Nous allons impliquer la CPH et impliquer toutes les autres parties prenantes de la communauté pour qui cela importe.

BECKY BURR

Merci Xavier.

CHRIS DISSPAIN

Je souhaite remercier le CA pour le code de conduite. C'est un excellent document. Nous avons fait beaucoup de progrès pour les questions liées à l'application. Je sais que tout le monde n'est pas heureux, mais j'en ai parlé avec mes collègues. Et nous, on pense que c'est un excellent document. Cela dit, vous avez quinze minutes de plus pour la pause. Merci beaucoup.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]